

## **L'élevage extensif pour reprendre la terre aux grands feux - 10 juillet 2025**

***Le 5 août 2025, moins de quatre semaines après la rédaction de cette tribune, un incendie hors norme a embrasé les Corbières. Il a ravagé plusieurs milliers d'hectares et il est annoncé comme le feu le plus important constaté en France depuis 50 ans...***

Nous sommes le 10 juillet 2025 et voilà dix jours que nos Corbières se consomment. Les trois grands feux qui se sont succédé en ce début d'été ont consumé près de 3000 ha. Le Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée qui abrite une zone Natura 2000 paye un très lourd tribut. De nombreux fronts de flammes ont eu raison de nos garrigues et pinèdes arides, qui se sont offertes au feu, dans ce contexte préoccupant où les pluies font terriblement défaut depuis quatre ans. Ce chaos marquera les esprits pendant longtemps, à moins qu'il ne devienne une nouvelle norme, si rien ne change.

On déplore des dommages agricoles : pertes de cultures, destruction de matériel ou d'infrastructures, pertes animales, ainsi que les impacts liés aux fumées. On subit aussi des pertes d'habitats pour certains, qui se retrouvent doublement évacués. On ne s'habitue pas à traverser cette nature, devenue un cimetière endeuillé, avec les collines ratiboisées, les squelettes d'arbres, l'odeur de la désolation, les sols privés d'interactions végétales et animales. Cette végétation disparue emporte avec elle sa charge de réalité quotidienne pour tous les campagnards.

En tant que paysan et habitant, on a la boule au ventre de cette menace permanente. On a une épée de Damoclès au-dessus de la tête, au-dessus de nos vignes, de nos oliviers, de nos villages qui peuvent être réduits en cendres en quelques heures si le feu démarre au mauvais endroit, sous un mauvais vent. "J'en ai marre de travailler la boule au ventre parce que mes parcelles sont enclavées entre les friches et la garrigue abandonnées, qui ne me laisse aucun droit à l'erreur quand je passe le broyeur" confie un arboriculteur-maraîcher.

Cette catastrophe doit a minima permettre de prendre des décisions stratégiques à la hauteur du danger : l'agriculture paysanne doit retrouver sa place dans les friches abandonnées et les terres livrées au feu. Nous plaçons pour la structuration d'une filière d'élevage extensif dans l'Est Audois. Cette dynamique doit être portée massivement, auprès de l'ensemble des collectivités, des propriétaires fonciers, des syndicats viticoles, des fédérations de chasse et des pompiers. Les démarches individuelles n'empêcheront pas les feux de dévaster des massifs entiers. On doit reconnaître et prendre acte de notre dépendance mutuelle en matière d'incendie et plus largement en matière écologique.

Le pastoralisme extensif est une réponse à la protection des zones naturelles. Le redéploiement de l'élevage associé à des itinéraires agroécologiques adaptés répond également au sujet épineux de la remise en culture des friches viticoles par des surfaces fourragères. Ces approches techniques représentent un levier de diversification de la production agricole par la régénération active des sols épuisés par la monoculture intensive de la vigne. Dans quelques années, les prairies pourront accueillir des céréales en rotation là où c'est possible. En zones irrigables et sur des sols adaptés, c'est la culture maraîchère et l'arboriculture qui pourront trouver leur place. L'implantation d'une filière d'élevage

paysanne porte l'enjeu politique de l'autonomie alimentaire de notre région qui n'a actuellement aucune capacité à nourrir sa population<sup>1</sup>.

Le projet d'installation pastorale extensive est le seul rempart crédible pour reprendre la terre aux grands feux et à la déprise viticole en zone méditerranéenne. Cette perspective ne se fera pas sans une remise en question de l'accès au foncier par le droit d'usage pour que l'accès aux terres agricoles et aux parcours ne soit ni restreint par la propriété privée, ni par la bureaucratie. La mise en place d'Associations Foncières Pastorales ou de Groupements Pastoraux qui sont des dispositifs existants pour les zones de montagnes permettrait la reconnaissance de la situation défavorisée des zones méditerranéennes qui subissent de la façon la plus extrême le changement climatique.

On ne résoudra pas localement la sécheresse en cours. C'est notre modèle de production et nos itinéraires agronomiques qui doivent être repensés radicalement. Les informations extraites de la base de données Prométhée soulignent l'efficacité des politiques menées contre les incendies avec une division par quatre des superficies brûlées en zone méditerranéenne depuis le début des années soixante-dix. Les incendies ne sont donc pas une fatalité, mais il faut aller plus loin dans leur prévention : les grands feux de plus de 1000 hectares sont en progression depuis 2016, non sans rapport avec la sécheresse, le manque de moyens alloués aux paysans et la déprise viticole<sup>2</sup>.

Des offensives médiatiques utilisent les tragédies qui nous frappent pour polariser encore davantage notre société, incriminant tantôt les écologistes, tantôt les consommateurs de viande. Nous refusons ces clivages : le moment est à la solidarité plutôt qu'à la division pour panser nos blessures et penser un avenir en commun. Nous défendons l'agriculture paysanne, dont les impacts sociaux et écologiques sont positifs pour tous et pas seulement pour quelques-uns.

Nous formulons que l'écologie politique doit être démocratique et juste, sans quoi elle deviendra un nouvel outil de domination, de violence et de perte d'autonomie pour les paysans et les paysannes. L'implantation d'une filière d'élevage extensif en zone méditerranéenne ne se réalisera pas de façon spontanée. Nous sommes déjà nombreuses et nombreux à expérimenter par l'innovation la diversification de nos productions sur nos fermes. La limite n'est pas de nature technique, elle est de nature politique. Un soutien institutionnel et financier à la hauteur de l'enjeu est attendu par les premiers concernés des grands feux dans les Corbières et ailleurs.

## Collectif [Tiers-lieu paysan Beauregard](#) dans les Corbières

1 [Territoires Fertiles](#) - Un outil pour comprendre les enjeux agricoles et alimentaires des territoires. Appliqué à la communauté d'agglomération du Grand Narbonne

<https://territoiresfertiles.fr/diagnostics-flash/communaute-d-agglomeration-le-grand-narbonne#autonomie-alimentaire>, les résultats sont les suivants. 1) Seulement 24% de la population pourrait être nourrie par les terres agricoles. 2) L'alimentation parcourt en moyenne 1200 km avant d'être consommée. 3) Le risque de précarité alimentaire est élevé sur votre territoire. 4) La population agricole est en très forte baisse.

2. [Quels sont les plus grands incendies de forêts en France ?](#) - Canopée, forêts vivantes. De 1973 à 1991, les incendies détruisent en moyenne plus de 33 000 hectares par an. De 1991 à 2005, cette moyenne est divisée par deux avec 16 000 hectares détruits. Les politiques mises en œuvre de lutte contre les incendies en Méditerranée ont permis de faire descendre à 7 500 hectares annuels la moyenne des superficies brûlées entre 2006 et 2022.